

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00487

Numéro SIREN : 511 224 834

Nom ou dénomination : A.R.2.I.

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/007510

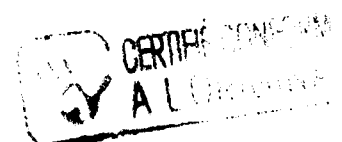
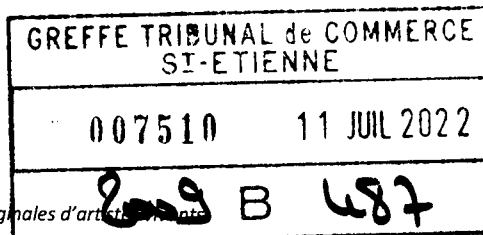
BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 527	2 909	1 618	4 416
Immobilisations financières				
Actif immobilisé	4 527	2 909	1 618	4 416
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	7 661		7 661	9 147
Autres créances	10 960		10 960	58
Valeurs mobilières de placement	107 866		107 866	308 266
Disponibilités	90 481		90 481	4 056
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	216 968		216 968	321 527
TOTAL GÉNÉRAL	221 495	2 909	218 586	325 943

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	6 500	6 500
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	650	650
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes</i>		
Report à nouveau	137 295	234 094
Résultat de l'exercice	49 973	53 201
Provisions réglementées		
Capitaux propres	194 418	294 445
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	226	348
Autres dettes	23 942	31 150
<i>Dont comptes courants d'associés de l'exercice N</i>		
	5 833	
Produits constatés d'avance		
Dettes	24 169	31 498
TOTAL GÉNÉRAL	218 586	325 943



DETAIL DU BILAN SIMPLIFIE

Rubriques	01/04/2021	01/04/2020	Variation	
	31/03/2022	31/03/2021	Montant	%
	12	12		
Immobilisations corporelles	1 618	4 416	(2 798)	-63,35
2157 Agencements	711	711		
2183 Matériel informatique	3 816	6 891	(3 074)	-44,62
2815 Amortissement agencements	(204)	(133)	(71)	-53,49
28183 Amortissement mat. informatique	(2 705)	(3 053)	348	11,40
Actif immobilisé	1 618	4 416	(2 798)	-63,35
Créances clients et comptes rattachés	7 661	9 147	(1 486)	-16,25
411 Clients	7 661	9 147	(1 486)	-16,25
Autres créances	10 960	58	10 902	18 796,55
445661 TVA sur autres biens et services		58	(58)	-100,00
2033A.AK Valeur saisie	10 960		10 960	
Valeurs mobilières de placement	107 866	308 266	(200 400)	-65,01
508 Compte à terme	107 866	308 266	(200 400)	-65,01
Disponibilités	90 481	4 056	86 426	2 131,03
5121 Banque principale	90 481	4 056	86 426	2 131,03
Actif circulant + comptes de régularisation	216 968	321 527	(104 559)	-32,52
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	218 586	325 943	(107 356)	-32,94
Capital social ou individuel	6 500	6 500		
101 Capital	6 500	6 500		
Réserve légale	650	650		
1061 Réserve légale	650	650		
Report à nouveau	137 295	234 094	(96 799)	-41,35
110 Report à nouveau (solde créditeur)	137 295	234 094	(96 799)	-41,35
Résultat de l'exercice	49 973	53 201	(3 227)	-6,07
Capitaux propres	194 418	294 445	(100 027)	-33,97
Fournisseurs et comptes rattachés	226	348	(122)	-34,94
401 Fournisseurs		348	(348)	-100,00
2033A.FN Valeur saisie	226		226	
Autres dettes	23 942	31 150	(7 208)	-23,14
444 Etat - Impôts sur les bénéfices	11 512	12 640	(1 128)	-8,92
44551 TVA à décaisser	5 320	3 529	1 791	50,75
445712 TVA collectée 20 %	1 277	1 525	(248)	-16,25
455 Associés - Comptes courants	5 833	13 456	(7 623)	-56,65
Dettes et comptes de régularisation	24 169	31 498	(7 329)	-23,27

TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	218 586	325 943	(107 356)	-32,94
----------------------	---------	---------	-----------	--------

 CERTIFIÉ CONFORMÉ
À L'ORIGINAL

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	710,67			710,67
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	6 890,70	1 049,17	4 123,64	3 816,23
Immobilisations financières				
TOTAL	7 601,37	1 049,17	4 123,64	4 526,90

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	132,86	71,07		203,93
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	3 052,71	3 775,64	4 123,64	2 704,71
TOTAL	3 185,57	3 846,71	4 123,64	2 908,64



CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

AR2I

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle

Capital : 6 500 Euros

Siège social : 52 rue Gabriel Péri

42100 SAINT ETIENNE

511 224 834 RCS SAINT ETIENNE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 1er Juillet 2022**

Je soussigné Monsieur **Ugur DUR** agissant en qualité de Président et de seul actionnaire de la société **AR2I**, au capital de 6 500 euros, divisée en 650 actions de 10 euros chacune, réuni en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation du Président.

Est présent :

- Monsieur **Ugur DUR** possédant **650 actions**.

Seul actionnaire de la société et représentant en tant que tel, la totalité des actions composant le capital de la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur **Ugur DUR**, Président actionnaire unique.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Etat sur les conventions réglementées visées par l'article L 223-19 du code de commerce ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Les statuts de la société ;
- La feuille de présence ;
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Mars 2022 ;
- Le rapport de gestion établi par la gérance ;
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leurs dispositions au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Puis, le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Mars 2022, tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Mars 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Le résultat comptable de l'exercice présente un bénéfice de 49 973 € :

- Réserve légale de l'exercice :	0 €
----------------------------------	-----

Le bénéfice distribuable de l'exercice est de 187 268 € :

- Dividendes bruts :	150 000 €
- Report à nouveau créateur de l'exercice :	37 268 €

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social :	6 500 €
- Réserve légale :	650 €
- Report à nouveau créateur :	37 268 €

Situation nette	:	44 418 €
-----------------	---	----------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'associée unique précise le montant des dividendes versés au titre des trois derniers exercices :

- 31 Mars 2021 : 150 000 € ;
- 31 Mars 2020 : 150 000€ ;
- 31 Mars 2019 : 100 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L. 223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice au 31 mars 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

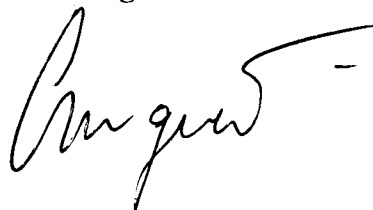
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par chacun des associés.

Signature

Monsieur Ugur DUR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ugur Dur', with a long horizontal stroke extending to the right.

AR2I

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle

Capital : 6 500 euros

Siège social : 52 rue Gabriel Péri

42100 SAINT-ETIENNE

511 224 834 RCS SAINT-ETIENNE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT **SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS** **LE 31 MARS 2022**

ARTICLE L 232-1 DU CODE DE COMMERCE

Je soussigné Monsieur **Ugur DUR**, agissant en qualité de Président et de seul actionnaire de la société **AR2I**, ai établi le présent rapport de gestion sur la situation de la société par actions simplifiée unipersonnelle durant l'exercice clos le 31 Mars 2022 en vue de l'approbation des comptes.

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

- Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'est élevé à 96 624 euros pour l'exercice clos au 31 Mars 2022.
- Le résultat net comptable de l'exercice se solde par un bénéfice d'un montant de 49 973 euros, pour l'exercice clos au 31 Mars 2022.

Le compte de résultat de la société présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 98 475 euros pour l'exercice clos au 31 Mars 2022.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 48 501 euros pour l'exercice clos au 31 Mars 2022.
- Le résultat courant avant impôt de l'exercice se traduit par un bénéfice de 59 985 euros.

Perspectives d'avenir

Pour cet exercice, nous mettons tout en œuvre pour chercher des nouveaux clients pour améliorer notre chiffre d'affaire et stabiliser nos charges pour améliorer notre résultat.

Évènements importants survenus depuis la clôture

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice social.

Activités en matière de recherche et de développement

Recherches de nouveau clients dans notre région.

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice est de 49 973€ :

- Réserve légale :	0 €
- Report à nouveau antérieur créditeur :	137 295 €

Le bénéfice distribuable de l'exercice est de 187 268 € :

- Réserve légale :	0 €
- Dividendes bruts:	150 000 €
- Report à nouveau créditeur :	37 268 €

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social :	6 500 €
- Réserve légale :	650 €
- Report à nouveau créditeur de l'exercice :	37 268 €

Situation nette : 44 418 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'associée unique précise le montant des dividendes versés au titre des trois derniers exercices :

- 31 Mars 2021 : 150 000 € ;
- 31 Mars 2020 : 150 000 € ;
- 31 Mars 2019 : 100 000 €.

ARTICLE L 232-6 DU CODE DE COMMERCE – CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthodes comptables n'est pas intervenu au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2022.

Monsieur Ugur DUR

Le Président

